



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT / COMPTE ADMINISTRATIF 2017

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 596 habitants (chiffres INSEE 2016), auxquels s'ajoutent 111 résidences secondaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune est membre de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des anciennes communautés de communes de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 villas, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- une école maternelle, qui compte quatre classes depuis la rentrée 2017-2018, située rue de Varennes
- une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2016-2017, située rue de Montbouy, et qui a été rénovée pour la rentrée scolaire 2014-2015

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 400 étudiants, l'arboretum national des Barres, Irstea, l'IGN.

La pérennité du site, important pour la Commune et pour l'est du Département, fait actuellement l'objet d'une étude menée par la Région Centre Val de Loire.

II/ Priorités du Budget primitif 2017

Le budget annexe Eau et Assainissement, assujetti au régime de la TVA, concerne les services publics d'eau potable et d'assainissement collectif.

Pour la gestion de ces deux services, la Commune a conclu deux délégations de service public avec Véolia Eau à compter du 1^{er} janvier 2014, pour une durée de 15 ans, et perçoit une surtaxe pour financer son budget annexe.

Le budget primitif 2017 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- la non-augmentation des surtaxes eau et assainissement perçues par la collectivité,
- la fin des travaux de conception et de reconstruction de la station d'épuration de type organica,
- le lancement de l'opération de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, rue du 11 novembre, qui présente un risque structurel d'effondrement, constaté suite à des inspections télévisés du réseau

III/ Ressources et charges des sections d'Exploitation et d'Investissement

Section d'Exploitation

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CA 2016	CA 2017	Chapitres budgétaires	CA 2016	CA 2017
011- Charge à caractère général	2 539,66 €	5 518,54 €	70- Vente de produits fabriqués	81 523,44 €	80 472,94 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	74- Subventions d'exploitation	6 723,10 €	8 291,33 €
042- Opérations d'ordre de transfert	89 364,90 €	88 675,65 €	75- Autres produits de gestion courante	5 049,24 €	5 020,63 €
			77- Produits exceptionnels	0,44 €	0,00 €
			042- Opérations d'ordre de transfert	34 864,15 €	36 677,69 €
Total Dépenses	91 904,56 €	94 194,19 €	Total Recettes	128 160,37 €	130 462,59 €
			Résultat de l'exercice	36 255,81 €	36 268,40 €
			Résultat de l'exercice avec N-1	109 415,35 €	145 683,75 €

Recettes d'exploitation

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des subventions obtenues pour les équipements, les recettes d'exploitation 2017 sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent, bien que les surtaxes eau et assainissement soient en légère baisse. Les subventions d'exploitation correspondent à la prime pour assainissement collectif, versée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et aux frais de raccordement au réseau d'assainissement de particuliers. Les autres produits de gestion courante correspondent aux frais de contrôle versés par le délégataire, suivant les clauses des contrats de délégation de service public.

Dépenses d'exploitation

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des opérations d'investissement réalisées, les dépenses d'exploitation 2016 sont en hausse par rapport à l'exercice précédent, en raison notamment des petites réparations effectuées : tampons, regards, curage de poste de relèvement.

Section d'Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CA 2016	CA 2016	Chapitres budgétaires	CA 2016	CA 2017
16- Emprunts et dettes assimilées	9 511,23 €	18 966,38 €	13- Subventions d'investissement	90 314,50 €	293 352,10 €
23-Immobilisations en cours	231 612,42 €	45 657,63 €	16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
040-Opérations d'ordre de transfert	34 864,15 €	36 677,69 €	040- Opérations d'ordre de transfert	89 364,90 €	88 675,65 €
Total Dépenses	275 987,80 €	101 301,70 €	Total Recettes	179 679,40 €	382 027,75 €
			Résultat de l'exercice	-96 308,40 €	280 726,05 €
			Résultat de l'exercice avec N-1	-55 351,83 €	225 374,22 €

Restes à Réaliser - Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Chapitres budgétaires	Montant	Chapitres budgétaires	Montant
23- Immobilisations en cours	23 611,50 €	13- Subventions d'investissement	173 464,00 €
		16- Emprunts et dettes assimilées	76 304,00 €
Total RàR Dépenses	23 611,50 €	Total RàR Recettes	249 768,00 €
		Solde des restes à réaliser 2016	226 156,50 €

Recettes d'Investissement

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des opérations d'investissement réalisées, les recettes d'investissement 2017 sont en hausse par rapport à l'exercice précédent. En effet, le versement des soldes des subventions départementales pour l'opération de conception et de reconstruction de la station d'épuration a été obtenu sur présentation du décompte général et définitif de l'opération. En revanche les soldes de la subvention et de l'avance à taux zéro, versés par l'Agence de l'Eau, sont encore en suspens, en raison de points techniques liés à l'autosurveillance de l'équipement. La Commune a également obtenu le versement des acomptes de subvention pour la maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de la canalisation d'eaux usées, et pour la mise à jour du plan d'épandage de la station d'épuration.

Dépenses d'Investissement

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des subventions obtenues pour les équipements, les dépenses d'investissement 2017 sont en baisse par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice 2017 a vu le solde des dépenses relatives à la station d'épuration, le lancement de l'opération de réhabilitation de la canalisation d'eaux usées (maîtrise d'œuvre et études préliminaires au projet), la mise en place d'une canalisation d'eau potable pour l'alimentation du Petit Pellerin.

IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2017	CA 2017	RàR 2017
Dépenses	1 858 524,75 €	606 052,99 €	275 690,64 €
Recettes	1 858 524,75 €	1 376 380,06 €	249 768,00 €
Section de fonctionnement	BP 2017	CA 2017	RàR 2017
Dépenses	2 417 457,19 €	1 790 324,08 €	0,00 €
Recettes	2 417 457,19 €	2 714 305,34 €	0,00 €
Total des Dépenses	4 275 981,94 €	2 396 377,07 €	275 690,64 €
Total des Recettes	4 275 981,94 €	4 090 685,40 €	249 768,00 €
Solde	0,00 €	1 694 308,33 €	-25 922,64 €

V/ Niveaux d'Epargne Brute et d'Epargne Nette

	CA 2016	CA 2017
Excédent de fonctionnement reporté N-1	73 159,54 €	109 415,35 €
Recettes réelles de fonctionnement	93 296,20 €	93 784,90 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	166 455,74 €	203 200,25 €
Dépenses réelles de fonctionnement	2 539,66 €	5 518,54 €
Marge brute ou épargne de gestion	163 916,08 €	197 681,71 €
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €
Epargne brute	163 916,08 €	197 681,71 €
Capital de la dette DI chapitre 16	9 511,23 €	18 966,38 €
Epargne nette	154 404,85 €	178 715,33 €

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette (dette en capital restant due) se monte à 283 406.75 euros, et correspondant aux avances à taux zéro, obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les opérations suivantes :

- conception et reconstruction de la station d'épuration
- réhabilitation des boîtes de branchement au Baugé
- travaux d'assainissement au Baugé

L'encours de la dette au 31 décembre 2017 correspond à un montant de 109.17 euros par habitant.

Le poids de la dette est égal à 3.02 ans de recettes courantes.

Le poids de la dette en nombre d'années d'épargne brute correspond à 1.43 ans.

VII/ Taux d'imposition

Pour rappel, les taux d'imposition communaux, dont les recettes sont inscrites au budget principal, étaient les suivants en 2017:

Taxes locales	Taux votés 2017	Taux moyens Loiret 2016
Taxe d'habitation	11.02	23.31
Taxe Foncière propriétés bâties	12.63	26.21
Taxe Foncière propriétés non bâties	27.84	45.32